



**Tout l'arsenal juridique entourant la gestion de l'équipe nationale de football rend le politique prééminent par rapport à l'organe technique, qui est la Fécafoot.**

La sortie du ministre des Sports, le Pr Narcisse Mouelle Kombi, le 13 février dernier, comme invité sur l'émission Actualités Hebdo sur la Crtv, au sujet de la confiance maintenue en Antonio Conceição comme sélectionneur des Lions Indomptables du Cameroun, a créé des gorges chaudes à la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). Dès, le lendemain, 14 février 2021, Samuel Eto'o, le président de la Fécafoot, saisissait le ministre des Sports à ce sujet, par une correspondance dans laquelle il demandait « le respect du statut de la Fécafoot et du décret N°2014/384 du 26 septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des sélections nationales de football qui précise en son article 3.1 que la gestion administrative, sportive et technique des équipes nationales de football relève de la compétence technique de la Fécafoot ». Une question ayant fait l'objet de débat lors de la réunion du Comité exécutif (Comex) de la Fécafoot, le 16 février suivi d'une résolution. « Un délai de 72 heures a été donné au président de la Fécafoot pour prendre une décision concernant l'avenir de monsieur Antonio Conceição, comme sélectionneur national, à la tête des Lions Indomptables du Cameroun », recommandaient les membres du Comex. Ce qui laissait voir clairement que les

jours de Toni Conceição étaient comptés. Les membres du Comex de la Fécafoot, selon des sources, se sont appuyés sur l'obligation qui est faite par la Fifa, que les contrats des sélectionneurs nationaux, pour être valables, doivent porter la signature du représentant de l'association membre. Or, pour le contrat renouvelé d'Antonio Conceição, le sélectionneur des Lions Indomptables, le 27 août 2021 pour une durée de deux ans, porte bien la signature de Seidou Mbombo Njoya, à l'origine représentant de la Fécafoot.

Sauf que sur ce contrat, c'est la signature du ministre des Sports qui est prépondérante. La référence du contrat 2021/Minsep/Cab du 27 août 2021 est explicite. D'entrée de jeu, le contrat mentionne : « Le Gouvernement de la République du Cameroun, représenté par le ministre des Sports et de l'Education physique ». Le contrat engage principalement le gouvernement, qui a recruté le sélectionneur Conceição, sur : « haut accord du chef de l'Etat pour la prorogation du contrat de l'entraîneur-sélectionneur des Lions Indomptables », comme l'atteste la correspondance N° B99/SG/PR du 13 août 2021 y relative signée du ministre d'Etat, Secrétaire général à la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, adressée au ministre des Sports. Le ministre des Sports a alors signé, au nom de l'Etat, le renouvellement du contrat du sélectionneur Conceição, le 27 août 2021. Antonio Conceição a alors été mis à la disposition de la Fécafoot, bénéficiaire du contrat et non l'employeur de l'entraîneur au sens salarial du terme. En effet, c'est le Gouvernement, à travers le ministre des Sports et le ministre des Finances, qui paie intégralement les salaires et primes du sélectionneur Conceição.

## **Le chef de l'Etat, acteur principal dans le recrutement d'un coach**

Par ailleurs, les visas du contrat mentionnent clairement comme base juridique la Convention Minsep/Fécafoot du 5 février 2015, dont l'article 9 règle la question du recrutement et des salaires des entraîneurs. Question sur laquelle le décret de 2014 a été muet. D'où la Convention, qui règle un vide juridique et met en exergue la prééminence du ministre des Sports, tutelle de la Fécafoot en la matière. Le ministre des Sports est alors le principal signataire du contrat au nom de l'Etat. La Fécafoot, association de droit privée, délégataire d'une mission de service public, n'est pas alors au-dessus de l'Etat. De plus, en vertu du principe du parallélisme des formes et des procédures, une décision concernant la résiliation du contrat d'Antonio Conceição est subordonnée à l'avis du ministre des Sports. Et en tant que ministre de la République, requiert toujours l'aval du chef de l'Etat. La résiliation des prédécesseurs de Conceição, par exemple, avait été autorisée par le chef de l'Etat. « Le chef de l'Etat a marqué son accord pour : la résiliation en liaison avec la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) des contrats de l'entraîneur-sélectionneur et de son adjoint conformément aux dispositions de l'article 9 desdits contrats signés le 10 août 2018 par monsieur Clarence Seedorf, monsieur Patrick Kluivert, la Fécafoot et le ministère des Sports et de l'Education physique », signait encore Ferdinand Ngoh Ngoh, le 11 juillet 2019.

Prescrivait du même coup, le processus du recrutement d'un nouveau sélectionneur pour les Lions Indomptables, avec le renouvellement de tout le staff technique. Ce qui a abouti au recrutement d'Antonio Conceição par le ministre des Sports. Dans la pratique, la Fécafoot

lançait un appel d'offre à candidature pour le recrutement d'un entraîneur-sélectionneur. Mais soumettait toujours une short-list à la tutelle, qui devait y choisir le sélectionneur, suivant un aspect de la Convention. C'est l'avis « obligatoire » dont dispose l'article 9. Le même article 9 de la Convention du 5 février 2015, donne la latitude au ministère des Sports de recruter un entraîneur pour le mettre à la disposition de la Fécafoot. Il s'agit de l'autre pan soit sur « la mise à disposition par l'Etat ». C'est le cas d'Antonio Conceição. Il apparaît alors clairement que le ministre des Sports n'agit pas de son propre chef. Il exécute les recommandations de sa hiérarchie à savoir, les décisions du chef de l'Etat. La sortie du Pr Narcisse Mouelle Kombi sur la Crtv le 13 février 2022, n'était pas un fait du hasard.

## **Du renfort auprès de Conceição**

Toutefois, en gardant Antonio Conceição, l'Etat est conscient des manquements et les errements tactiques du sélectionneur national, au cours de la Can TotalEnergies Cameroun 2021. Une compétition à l'issue de laquelle le Cameroun a terminé à la 3ème place, alors qu'il pouvait faire mieux. « Suite à la Can qui vient de s'achever dans notre pays, le ministre des Sports a noté les forces et les faiblesses du coach actuel. D'ailleurs même, monsieur le ministre des Sports mène actuellement une réflexion en vue du renforcement de l'encadrement technique de notre sélection nationale dans le cadre de la préparation de la double confrontation contre l'Algérie », a indiqué Cyrille Tollo, Conseiller technique N°2 au ministère des Sports, dans une sortie publiée sur les Réseaux sociaux. Des observateurs estiment que pendant que l'Algérie prépare sereinement ce match de barrages qualificatif pour la Coupe du Monde Qatar 2022, au Cameroun, c'est la distraction, qui peut coûter chère.

## **Le Jour**

---